

Comment SE DÉBARRASSER DES ENCOMBRANTS

- 3 solutions :
1. La priorité :
Aller en déchetterie
 2. Pour des volumes importants :
louer une benne à la CCPP
 3. Si difficultés rencontrées :
prendre un rendez-vous pour
une collecte à domicile

Adoptez...

le bon réflexe !



Les dépôts sauvages sont interdits. Vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € avec confiscation de votre véhicule.

1. Je vais en déchetterie

Horaires des déchetteries

ECOVAL PAILLONS : 04 93 79 03 50
DRAP : 04 93 54 25 79

PEILLE
04 93 91 71 71

Mardi	8 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30	Mardi	13 h 30 16 h 30
Mercredi	8 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30		
Jeudi	8 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30	Jeudi	13 h 30 16 h 30
Vendredi	8 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30		
Samedi	9 h - 12 h 13 h - 16 h	Samedi	9 h - 12 h 13 h - 16 h

Accès exclusivement réservé aux habitants du territoire.
Interdit aux professionnels.

Les déchets acceptés



Déchets verts



Bois



Mobilier



Cartons



Déchets d'Équipements
Electriques et Electroniques (DEEE)



Tubes néon,
ampoules basses
consommation *



Métaux



Huile de vidange



Encombrants



Déchets Diffus
Spécifiques (DDS)



Batteries



Piles



Pneumatiques VL
et 2 roues *



Gravats propres

* Uniquement à Drap et à ECOVAL PAILLONS.

Pneumatiques : dans la limite de 4 pneus par an et par foyer.

2. Je loue une benne

Déménagement, renouvellement de mobilier...
La quantité d'encombrants est importante ?

Contactez le 04 93 79 03 50
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h

Tarif : 100 €
Sous réserve d'accessibilité

Uniquement pour les encombrants et la ferraille.

3. Je prends rdv pour une collecte à domicile

■ Vous résidez à : Bendejun, Coaraze, Châteauneuf-Villevieille, Contes, l'Escarène, Touët-de-l'Escarène
Vous pouvez bénéficier d'une collecte à domicile sur rdv si :

- ✓ Vous avez plus + 75 ans, êtes handicapé, atteint d'une affection de longue durée exonérante ;
- ✓ Vous ne pouvez pas, pour des raisons justifiées, transporter vos déchets en déchetterie.
- ⇒ Contactez le 04 93 79 03 50

■ Vous résidez dans une autre commune du Pays des Paillons : contactez directement votre mairie pour connaître les modalités

Berre-les-Alpes contactez le 04 93 91 80 07
Blausasc contactez le 04 89 22 10 00
Cantaron contactez le 04 93 27 64 60

Drap contactez le 04 97 00 06 30

Lucéram contactez le 04 93 91 60 50

Peille contactez le 04 93 91 71 71

Peillon contactez le 04 93 79 91 04